



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS LE PEARL

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet du Camping Paradis Le Pearl ou tout autre support de communication.

Le contenu du site internet a vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, le Camping Paradis Le Pearl se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne effectuant une réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, disposer de la capacité juridique pour contracter et ne pas être placée sous tutelle ou curatelle. Le titulaire de la réservation devra obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.
- Les réservations accompagnées uniquement de mineurs, ou de mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux, ne sont pas autorisées. Cette condition s'applique dès le moment de la réservation.
- La réservation n'est définitive qu'après accord du camping, réception de l'acompte et acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- La réservation d'un emplacement ou d'une location est strictement personnelle. Elle ne peut en aucun cas être sous-louée ou cédée à un tiers sans l'accord préalable du camping.

Emplacement de camping

• Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc...) ne sont pas inclus au forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.
- Le Camping Paradis Le Pearl se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 24 € euros pour un locatif et pour un emplacement camping pour les séjours de 7 nuits et +, et 9 € pour les séjours de moins de 7 nuits.

Préférence emplacement

Le supplément Préférence emplacement est de 20 € et vous permet de choisir votre secteur, votre emplacement ou d'être proches de vos amis. Sous réserve de validation par le camping. En cas d'indisponibilité de l'emplacement le montant vous sera remboursé intégralement sans qu'aucune réclamation ne puisse être faite.

2. TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, son nombre de personnes et sa durée. Les SEJOURS sont vendus aux prix en vigueur au moment de la passation de la commande, indiqués en euros T.T.C., et tenant compte de la T.V.A. applicable au jour de la commande.

CAMPING PARADIS LE PEARL se réserve le droit de modifier les prix affichés sur le SITE à tout moment. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.

- Une taxe de séjour collectée pour la Commune d'Argelès-sur-Mer est à régler à votre arrivée, à la nuitée et à la personne de plus de 18 ans (**0.86 €/pers + 18 ans/nuit**)
- Une éco-participation est à régler à l'arrivée, à la nuitée et pour tout participant (bébé et enfant inclus). Notre exploitation est soumise à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (**0,70 €/pers/nuit**)

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

- En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping Paradis Le Pearl informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

5. REGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire, virement bancaire national ou international.

Les règlements en chèques vacances sont limités à 50 % du montant TTC du séjour et doivent être au nom d'un ou plusieurs participants du séjour.

Sur le site internet du camping

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur se décompose comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative)
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée pour les séjours en locatif et en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation de réservation émise par e-mail par le camping.

Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

- Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible et peut entraîner des frais de modification. Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le Camping Paradis Le Pearl. Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. Tout changement de votre fait, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
- Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyée au Camping Paradis Le Pearl par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :

* **Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR:** 30% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;

* **Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR :** 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non présentation sur le camping d'un hébergement réservé du fait du client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

Annulation du fait du camping Paradis Le Pearl

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

En cas d'annulation du fait du Camping Paradis Le Pearl sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

Pour votre sérénité, notre camping propose une assurance annulation qui vous permet de bénéficier d'un remboursement des sommes versées en cas d'annulation : **70 % sans justificatif, mais avec un motif obligatoire. Ce motif doit correspondre à un aléa, c'est-à-dire un événement imprévisible, indépendant de votre volonté et survenant de manière fortuite** (exemples : maladie soudaine, panne de véhicule sur le trajet, incident familial imprévu) ou **100 % avec justificatif**.

En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping.

Plus de détails sur : <https://www.camping-lepearl.com/content/uploads/2024/12/notice-flex-campings-independants-2024.pdf>

La souscription à l'assurance annulation est obligatoirement effectuée et payée à la réservation.

7. VOTRE SÉJOUR

Arrivée

- Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 12H00
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, vous serez accueilli à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Départ

- Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré, restera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.
- La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.
- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80€ TTC vous sera demandé.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. VISITEURS

Les visiteurs sont interdits.

9. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (1 seul animal par séjour) moyennant une redevance payable lors de votre réservation de 30 €/semaine en hors-saison et de 50 €/semaine en haute saison. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Il est strictement interdit de les laisser seuls dans les hébergements. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

10. IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le Camping Paradis Le Pearl à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis. Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part au Camping Paradis Le Pearl préalablement et par écrit. Vous autorisez également leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

11. LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au Camping Paradis Le Pearl

12. MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante : Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au Camping Paradis Le Pearl. En cas de litige, la compétence est déléguée au Tribunal de Perpignan.

13. RESPONSABILITÉ

Le client reconnaît expressément que Camping Paradis Le Pearl ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet du Camping Paradis Le Pearl sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping Paradis Le Pearl comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par le Camping Paradis Le Pearl pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping Paradis Le Pearl en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : route de Taxo à la Mer – 66700 ARGELES SUR MER en nous indiquant vos noms, prénoms et adresse.